



FLV NOTAIRES

DROIT ET CONFIANCE

SAS titulaire d'offices notariaux
RCS TOULOUSE 444 181 309
Membre d'une association agréée

Office notarial de
Colomiers
et siège social
15, rue de Limogne
CS 80052
31771 Colomiers cedex
Tél : 05 61 78 67 77

NOTAIRES ASSOCIES

Alain FAURE
Patrick LEGRIGEOIS
Antoine VANISCOTTE
Hugo SCARCELLI

NOTAIRES

Audrey BIJONNEAU
Fanny DUBOIS
Laure SAUVAIRE-SCHAEFER

etude31083.colomiers@notaires.fr

www.flv-colomiers.notaires.fr



Suivez-nous



Visio-conférence



Labels professionnels



ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Laure SAUVAIRE-SCHAEFER Notaire au sein de la Société dénommée « FLV NOTAIRES », société par actions simplifiée titulaire d'Offices Notariaux dont le siège social est situé à COLOMIERS (Haute-Garonne), 15, Rue de Limogne,

Exerçant en l'office Notarial de COLOMIERS , le 18 juillet 2025 il a été constaté la VENTE,

Par :

La Société dénommée **SAS HECTARE**, Société par actions simplifiée au capital de 40000000 €, dont le siège est à CLAPIERS (34830), 251 rue du Romarin BP 18 le Clos des Chanterelles, identifiée au SIREN sous le numéro 351338660 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER.

Au profit de :

Monsieur Jérôme Henri Gustave Edmond **BOURDEL**, conducteur de travaux, et Madame Carole Henriette Denise **MONTOYA**, , demeurant ensemble à BLAGNAC (31700) 24 rue Galilée.

Monsieur est né à NARBONNE (11100), le 17 septembre 1973,

Madame est née à TOULOUSE (31000), le 27 juillet 1974.

Quotités acquises :

Monsieur Jérôme BOURDEL et Madame Carole MONTOYA acquièrent la totalité en pleine propriété du **BIEN** objet de la vente pour le compte de leur communauté.

Identification des biens

DÉSIGNATION

A SAINT-LYS (HAUTE-GARONNE) 31470 1 Rue DU 16 JANVIER 1998,

Un terrain à bâtir

Portant le numéro **quatorze (14)** du lotissement dénommé **L'ALLEE DU PAPILLON**.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
A	1690	LE MOULIN DE LA JALOUSIE	00 ha 05 a 01 ca

PROPRIETE JOUISSANCE

L'**ACQUEREUR** est propriétaire du **BIEN** à compter du jour de la signature.

Il en a la jouissance à compter du même jour par la prise de possession réelle, les **PARTIES** déclarant que ce **BIEN** est entièrement libre de location ou occupation.

PRIX

La vente est conclue moyennant le prix principal de QUATRE-VINGT-HUIT MILLE NEUF CENTS EUROS (88 900,00 EUR).

Ce prix s'entend taxe sur la valeur ajoutée sur la marge comprise.

Le montant de la taxe sur la valeur ajoutée sur marge fourni par le **VENDEUR** s'élève à HUIT MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-HUIT EUROS (8 688,00 EUR).

Le prix hors taxe sur la valeur ajoutée sur la marge s'élève à QUATRE-VINGT MILLE DEUX CENT DOUZE EUROS (80 212,00 EUR).

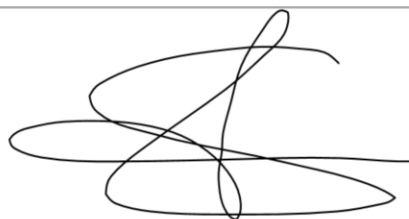
Ce prix a été payé comptant et quittancé à l'acte.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Maître Laure SAUVAIRE

Fait à COLOMIERS

Le 18 juillet 2025

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal stroke, enclosed within a rectangular box.